

## Conseil municipal du 18 mars 2015

### COMPTE RENDU

#### Vote des Comptes Administratifs et Comptes de Gestion

Le Maire ouvre la séance et laisse la présidence à M Thierry DUPREY, doyen d'âge, pour présenter les comptes administratifs et de gestion des trois budgets : BP, ZA, Lgts Sociaux, CCAS. Ceux-ci sont approuvés à l'unanimité :

#### • Budget Principal

fonctionnement		investissement	
Dépenses =	583 630.59	Dépenses =	203 907.30
Recettes =	707 549.53	Recettes =	179 624.11
<b>Soit un excédent de 123 918.94</b>		<b>Soit un déficit de 24 283.19</b>	
Report 2014	+ 283 531.30	Report 2014	- 93 020.67
Affectation en investis	82 482.67	Exercice 2015	- 24 283.19
Exercice 2015	+ 123 918.94		
<b>Résultat 2015</b>	<b>+ 324 967.57</b>	<b>Résultat 2015</b>	<b>- 117 303.86</b>
<b>Soit un résultat de clôture de + 207 663.71</b>			

#### • Budget Annexe : Logements Sociaux-vote du compte administratif et de gestion

Fonctionnement		investissement	
Dépenses =	6 778.96	Dépenses =	139 294.96
Recettes =	18 470.79	Recettes =	140 221.55
<b>Soit un excédent de 11 691.83</b>		<b>Soit un excédent de 926.59</b>	
Report 2014	+ 29 705.93	Report 2014	- 9 758.06
Affectation en investis	9 758.06	Exercice 2015	+ 926.59
Exercice 2015	+ 11 691.83		
<b>Soit exercice 2015</b>	<b>+ 31 639.70</b>	<b>Soit exercice 2015</b>	<b>- 8 831.47</b>
<b>Soit un résultat de clôture de + 22 808.23</b>			

▪ **Budget Annexe : Zone Artisanale –vote du compte administratif et de gestion**

<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>	
Dépenses =	19 631.91	Dépenses =	73 981.58
Recettes =	69 227.19	Recettes =	0
<b>Soit un excédent</b>	<b>de = 49 595.28</b>	<b>Soit un déficit de</b>	<b>= 73 981.58</b>
Report 2014	- 2 113.41	Report 2014	+ 4 160.15
Affectation en investis	0	Exercice 2015	- 73 981.58
Exercice 2014	+ 49 595.28		
<b>Résultat 2015</b>	<b>+ 47 481.87</b>	<b>Résultat 20145</b>	<b>- 69 821.43</b>
<b>Soit un résultat de clôture de - 22 339.56</b>			

• **Budget CCAS- vote du compte administratif et de gestion**

<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses =	2 975.26
Recettes =	2 704.88
<b>Soit un déficit</b>	<b>de = 270.38</b>
Report 2014	2 849.75
Affectation en investis	0
Exercice 2015	- 270.38
<b>Résultat 2015</b>	<b>+ 2 579.37</b>

*Le Conseil après en avoir délibéré*

*Vote à l'unanimité, le compte administratif et le compte de gestion des trois budgets (budget principal, logements sociaux, zone artisanale et le ccas).*

*Le Maire remercie M. Thierry DUPREY et reprend la présidence*

## Affectations des résultats

### • BUDGET PRINCIPAL

Un excédent de fonctionnement global de : **324 967.57 €**

Solde d'exécution d'investissement	
- Excédent ou <b>déficit d'investissement de clôture A</b>	<b>- 117 303.86 €</b>
<i>(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + Excédent ou déficit d'investissement reporté)</i>	
- Restes à Réaliser Investissement - Recettes	<b>27 476.00 €</b>
- Dépenses <b>C</b>	<b>1 100.00 €</b>
<b>- Besoin de financement</b>	<b>90 927.86 €</b>
Ou excédent de financement	<b>A+B-C</b>
Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :	
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;	
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.	

### AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

☞ En priorité

- à la couverture du besoin de financement **C/1068** **90 927.86 €**
- ☞ Pour le solde soit **234 039.71 €**
- à l'excédent de fonctionnement reporté C/002

### • BUDGET ANNEXE - LOGEMENTS SOCIAUX

Un excédent de fonctionnement global de : **31 639.70 €**

Solde d'exécution d'investissement	
- Excédent ou <b>déficit d'investissement de clôture A</b>	<b>- 8 831.47 €</b>
<i>(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + Excédent ou déficit d'investissement reporté)</i>	
- Restes à Réaliser Investissement - Recettes <b>B</b>	<b>0 €</b>
- Dépenses <b>C</b>	<b>0 €</b>
<b>- Besoin de financement</b>	
Ou excédent de financement	<b>A+B-C</b> <b>8 831.47 €</b>
Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :	
- un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;	
- un excédent de financement si les recettes sont supérieures aux dépenses.	

### AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT

☞ En priorité

- A la couverture du besoin de financement **C/1068** **8 831.47 €**
- ☞ Pour le solde soit
- A l'excédent de fonctionnement reporté C/002 **22 808.23 €**

## **• BUDGET ANNEXE-ZONE ARTISANALE**

**Un excédent de fonctionnement global de : 47 481.87 €**

Solde d'exécution d'investissement	
- Excédent ou déficit d'investissement de clôture A	<b>- 69 821.43 €</b>
<i>(=excédent ou déficit d'investissement de l'exercice + Excédent ou déficit d'investissement reporté)</i>	
- Restes à Réaliser Investissement - Recettes B	<b>4 000.00 €</b>
- Dépenses C	<b>0 €</b>
- Besoin de financement	<b>65 821.43 €</b>
<b>Ou excédent de financement</b> A+B-C	
Le solde d'exécution, complété des restes à réaliser en recettes et en dépenses, fait ressortir :	
- <i>un besoin de financement, si les dépenses sont supérieures aux recettes ;</i>	

### **AFFECTATION DE L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT**

A la couverture du besoin de financement C/1068 47 481.87 €

### **BUDGET CCAS**

Affectation de l'excédent de fonctionnement avant dissolution 2015  
Compte 002 (excédent de fonctionnement reporté) 2 579.37 €

***Le Conseil , à l'unanimité, vote l'affectation des résultats des trois budgets et du ccas***

### **3- Inscription aux budgets primitifs 2016**

Les factures d'investissement ne pouvant être réglées avec les restes à réaliser sans un engagement ou bon de commande, le Maire demande au conseil l'autorisation d'inscrire les sommes suivantes au budget principal et de la zone artisanale :

#### **Budget Principal :**

Programme 83- Acquisition de terrain (SCP Hazard-Auvray)	681 €
Programme 111- PLU (GEODEV)	2 970 €
Programme 131- Transfert cantine/maternelle (BE-LECACHEUR)	720 €
Programme 132 - Lotissement l'Orée du Bois (SNET)	2 697 €

#### **Budget Zone Artisanale :**

Programme 100- Rénovation de locaux :

BE-LECACHEUR (Travaux CCCV)	2 160 €
CHEVALIER BTP (assainissement)	6 687 €

Les factures d'investissement ne pouvant être réglées avec les restes à réaliser sans un engagement l'année précédente.

*Le Conseil après en avoir délibéré,*

*Vu l'article n° L.1612-1 du CGCT autorisant l'assemblée délibérante à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.*

*VALIDE les dépenses pour les 5 programmes suivants :*

*Budget Principal :*

*Programme 83- Acquisition de terrain (SCP Hazard-Auvray)*

*680.84 €*

*Programme 111- PLU (GEODEV)*

*2 970.00 €*

*Programme 131- Transfert cantine/maternelle (BE-LECACHEUR)*

*720.00 €*

*Programme 132 - Lotissement l'Orée du Bois (SNET)*

*2 697.00 €*

*Budget Zone Artisanale :*

*Programme 100- Rénovation de locaux :*

*( BE-LECACHEUR)*

*2 160.00 €*

*(CHEVALIER BTP)*

*6 686.40 €*

*S'ENGAGE à inscrire au budget primitif 2016 les sommes correspondantes, AUTORISE le Maire à mandater les dépenses y afférentes.*

**4-Location du 2<sup>ème</sup> logement Cts Palfray :**

Demande de Madame Jeanne AUVRAY, 2 enfants.

*Le Conseil après en avoir délibéré Donne son accord*

**5-Personnel : Renouvellement de contrats :**

☞ Léopold Craquelin, CDD depuis le 25/05/2010

-Proposition passage en CDI, avec une augmentation de 1H,50 le vendredi pour faire une matinée complète, soit 19 H/S

*Accord du Conseil pour une année à 19/35 ème (+ 1 h 30 '/S)*

☞ Régis Daniel Dit Andrieu , CDD depuis le 01/05/2013

-Proposition pour une année en CDD.

*Accord du Conseil pour un renouvellement d'une année.*

☞ Simon Christopher, contrat d'avenir depuis le 09/04/2014

-Possibilité pour encore une année

*Le Conseil après en avoir délibéré décide de ne pas proroger le contrat.*

## **6- Appel d'offres, lotissement l'orée du bois**

3 bureaux d'étude ont répondu. L'Agence Technique Départementale a procédé à l'étude des offres et à leur notation, à savoir :

SODEREF : 83.9%

CEDN-FOLIUS : 46.3%

VERDI : 73.6%

La Commission propose de retenir Sodéref (voir document joint)

Le conseil après en avoir délibéré,

***DECIDE de retenir l'entreprise SODEREF, 620, rue de Nungesser et Coli, BP 992 27009 EVREUX CEDEC pour l'accord-cadre de la maîtrise d'œuvre des VRD d'un lotissement communal « L'orée du Bois »***

***ACCEPTTE l'offre se décomposant comme suit :***

☞ *Avant- projet (AVP) s'élevant à cinq mille cinq cent euros hors taxes (5 500.00 € HT)*

☞ *Etude des travaux (PRO-EXE) soit 1.40%*

☞ *Suivi des travaux soit 1.14% (moyenne)*

***DEMANDE à l'entreprise désignée de procéder à la première phase soit l'avant-projet (AVP) pour un montant de 5 500.00 € HT***

***DONNE tous pouvoir au Maire pour signer toutes pièces concernant ce dossier.***

## **7-Dossiers « fonds de soutien à l'investissement public**

Le Maire propose de constituer 3 dossiers :

☞ la rénovation thermique des bureaux de la sucrerie

☞ cantine :

le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque cantine)

la mise aux normes des équipements publics

☞ le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité (VRD lotissement)

**Dans le cadre de la DETR :**

Travaux de voirie sur la RD 150 total = 113 220.75 € avec le département.

Part communale 79242.75 €.

Equipements sportifs 9 597.60 €

***Le Conseil après en avoir délibéré Donne son accord et charge le Maire de déposer les demandes, dès que possible.***

## **8-Questions diverses :**

**Travaux de réhabilitation Anc. Maison Palfray.**

Le Maire propose de réfléchir à la souscription d'un emprunt de 50 .000 € pour les travaux afin de rendre le budget des logements sociaux plus autonome et pour ne pas grever le Budget principal.

***La décision sera prise à une prochaine réunion.***

***L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 15.***